

[Assurance des particuliers/ Assurance automobile](#)

L'assurance des véhicules antiques et modifiés

Vous êtes un passionné d'automobile et collectionnez un ou plusieurs véhicules antiques ?

Vous passez des heures à astiquer votre véhicule et vous ne manquez pas une occasion de montrer votre fierté dans les rassemblements estivaux ?

Il serait triste de ne pas protéger adéquatement votre œuvre d'art sur roues. C'est pourquoi nous sommes en mesure de vous offrir une protection personnalisée à l'aide de nos assureurs spécialisés.

Mais comment fonctionne l'assurance des véhicules antiques ?

Nous commençons par vous demander de nous fournir une évaluation professionnelle récente de votre véhicule. Si vous n'en avez pas, nous pourrions vous référer un évaluateur sans problème.

Une fois que l'assureur a accepté l'évaluation que vous nous avez fournie, nous ajoutons à votre police automobile l'avenant F.A.Q. no19 (Limitation visant le chapitre B) en précisant la valeur de l'évaluation. Ainsi, en cas de sinistre couvert, l'indemnité sera établie selon cette donnée.

Et qu'en est-il de mon véhicule modifié ou de type Hot Rod ?

Comme avec l'assurance des véhicules antiques, nous avons des solutions personnalisées pour vous.